

## 14<sup>e</sup> Congrès de l'Association Française de Science Politique

Montpellier, mercredi 12 juillet 2017 après-midi

**ST 48**

### **Sociologie politique des élections professionnelles**

#### ***A political sociology of workplace elections***

*(English version below)*

Organisateurs : Tristan Haute, CERAPS / Université de Lille ; [tristan.haute@univ-lille2.fr](mailto:tristan.haute@univ-lille2.fr)  
et Karel Yon, CERAPS (Université de Lille / CNRS) ; [karel.yon@univ-lille2.fr](mailto:karel.yon@univ-lille2.fr)

L'existence d'institutions élues au sein du monde du travail est une réalité ancienne, mais ces « élections barbares » sont très diverses et largement méconnues. Elles peuvent schématiquement être rangées en deux grandes catégories : les élections « sociales », qui instituent une représentation salariale indépendamment de la relation d'emploi (sécurité sociale, prud'hommes...), et les élections « professionnelles », qui concernent les salariés en situation d'emploi dans les entreprises ou les administrations (délégués du personnel, comités d'entreprise, délégations uniques du personnel, commissions régionales TPE, collèges salariés des chambres d'agriculture dans le secteur privé, comités techniques et commissions administratives paritaires dans la fonction publique).

Les réformes en cours du système français de relations professionnelles ont confirmé le déclin des élections sociales avec la fin des élections prud'homales, supprimées par la loi de décembre 2014. Une plus grande importance est dans le même temps donnée aux élections professionnelles. Sous l'impulsion de la loi de 2008 « portant rénovation de la démocratie sociale », elles jouent désormais un rôle décisif dans l'attribution de la représentativité légale des syndicats et dans la validation des accords collectifs. Les photographies électorales du paysage syndical ont acquis à cette occasion une réalité nouvelle : elles sont désormais produites par des dispositifs nationaux de recueil et d'agrégation des données, comme le dispositif MARS (pour Mesure d'audience de la représentativité syndicale) dans le secteur privé, qui fournissent à intervalles réguliers un état de l'influence syndicale. Les chercheurs disposent ainsi d'un matériau empirique considérablement enrichi pour étudier les organisations syndicales. Les acteurs des relations professionnelles, quant à eux, sont incités à développer des stratégies prenant appui sur cette objectivation chiffrée des rapports de forces syndicaux. Cette ST vise à acter cette conjoncture nouvelle et à réfléchir à ses implications, en s'interrogeant sur ce que les politistes peuvent apporter à l'analyse des élections professionnelles. Deux axes seront privilégiés :

#### **1) La construction sociale des élections professionnelles**

Contrairement à un discours faisant du vote des salariés l'expression naturelle de la « démocratie sociale », le rôle des élections professionnelles ne va pas de soi. L'histoire rappelle ainsi que le recours aux élections professionnelles a souvent été considéré comme un instrument de pacification, qu'il s'agisse de domestiquer le mouvement syndical en lui opposant une représentation « maison », dans les traditions corporatiste

et paternaliste, ou de contraindre employeurs et salariés à se plier à des règles mutuellement contraignantes, dans l'esprit des réformateurs républicains. Il est donc nécessaire de s'interroger sur les modalités de codification et de légitimation de l'institution électorale dans le quotidien des relations de travail. Dans une perspective de sociologie historique ou politique, nous attendons ici des contributions empiriques traitant de l'institutionnalisation des élections professionnelles et des usages dont elles sont l'objet de la part des employeurs, des salariés, des organisations syndicales ou des pouvoirs publics.

## **2) Le recueil, le traitement et l'interprétation des données électorales**

Ce deuxième axe déplace l'attention des acteurs vers les résultats objectivés des élections : comment sont produits les chiffres qui mesurent l'audience syndicale ? Quelles interprétations autorisent-ils ? Il a déjà été souligné que le système des élections professionnelles instaure une inégalité de fait entre petites et grandes structures, car nombre d'entreprises n'organisent tout simplement pas de scrutin. De même, qu'en est-il dans les scrutins d'entreprise du « cens caché » observé dans les scrutins politiques ? Dans une perspective de sociologie électorale, nous attendons des contributions qui documentent et analysent la participation des salariés tout comme l'implantation différenciée des syndicats dans les différents secteurs et catégories du salariat. Des contributions s'interrogeant sur la fabrique sociotechnique des résultats seront aussi les bienvenues.

À travers ces deux axes, il s'agira aussi de se demander en quoi la production de savoirs nouveaux sur les élections professionnelles est susceptible de modifier les relations, positions et représentations, tant des politistes vis-à-vis du monde des relations professionnelles, que des acteurs de ce monde vis-à-vis de la science politique. Les contributions portant sur ou proposant des comparaisons avec des cas étrangers seront ainsi bienvenues en tant qu'elles permettront de nourrir cette réflexivité.

Les propositions de communication sont à envoyer avant le 15 octobre 2016 aux organisateurs. Elles consisteront en une présentation de 5 000 signes (espaces compris – hors bibliographie éventuelle), présentant l'objet empirique et le cadre théorique de la communication. Les réponses aux propositions de communication seront envoyées début novembre. Les participant.e.s retenu.e.s devront envoyer le texte de leur communication (50 000 signes, espaces compris) aux organisateurs avant le 15 mai 2017.

## ***A political sociology of workplace elections***

There is a long history and great diversity of elected institutions within the world of work. However, they have not been much studied. Approximately, we can separate them in two categories: *social elections*, which represent workers independently from any relation of employment (social security, labor courts...), and *workplace elections*, which concern workers as employees, either in the private sector or civil service (shop stewards, works committees, joint commissions...).

The current reforms affecting the French system of industrial relations just confirmed the decline of social elections, with the law of 2014 putting an end to the elections of worker representatives in labor courts (*conseils de prud'hommes*). In the meantime, a greater importance has been given to workplace elections, as they now play a crucial part in determining the representativeness of labor unions and the validity of collective agreements. Electoral pictures of the union landscape are now produced at regular intervals by national devices collecting and aggregating electoral data, thus acquiring increased reality. Scholars can make use of that enriched empirical data to study the audience and presence of labor unions in workplaces, while industrial relations actors are encouraged to develop strategies relying on those numbered estimations of union power. Acknowledging that changing situation, we would like to reflect on its consequences and think of how political scientists could make them useful for the analysis of workplace elections. We will favor two directions:

### **1) The social construction of workplace elections**

Contrary to the common discourse viewing workplace elections as an unequivocal expression of “industrial democracy”, historians have shown that they were also used as a way of imposing industrial peace and “domesticating” unions. It is therefore necessary to study the process of codification and legitimization through which the electoral institution has been incorporated to everyday work relations. In that sense, we will welcome papers dealing with the institutionalization of workplace elections and documenting how social actors, be they employers, unionists, public administration, or workers, make use of those elections, from the viewpoint of historical and political sociology.

### **2) The collecting, processing and interpretation of electoral data**

The second dimension of the session will shift the focus from the actors to the objectified results of elections: how are the numbers measuring union audience produced? What kind of interpretation do they allow? We already know that workplace elections create inequalities between workers relating to the size of the workplace, as many small businesses simply do not organize them. How about the “hidden census” that scholars observe in political elections? We expect papers relying on electoral analysis to document and explain workers turnout as well as the differentiated presence of labor unions in the various industries and categories of workforce. We will also welcome papers questioning the sociotechnical making of electoral results.

Throughout the session, we will also ask ourselves whether the production of knowledge on workplace elections is likely to modify the relations, positions and representations of political scientists *vis-à-vis* industrial relations actors, as well as those of IR actors *vis-à-vis* political science. Papers dealing with non-French cases or offering comparisons will be also welcomed in order to encourage such reflexivity.

Paper proposals should be sent by October 15 <sup>th</sup> , 2016. They will consist of a 5 000 signs presentation (bibliography not included) describing the theoretical framework and empirical data for the study. The notification of acceptance will be sent around early November. Participants will have to transmit their paper (50 000 signs, spaces included) before May 15 <sup>th</sup> , 2017.
---